

**BACCALAUREAT
SESSION 2015**

**Coefficient : 4
Durée : 4 H**

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SERIE : B

Cette épreuve comporte six (06) pages numérotées 1/6, 2/6, 3/6, 4/6, 5/6 et 6/6
Le candidat traitera l'un des deux (02) sujets suivants :

PREMIER SUJET: Emigration africaine : une chance ou un handicap au développement ?

A l'aide des documents et de vos connaissances répondez à la question

DOCUMENT N° 1

Le mardi 29 mai 2007 est entré dans les annales – au demeurant réduites – des grands et petits aveux de l'Histoire contemporaine de l'Europe. Ce jour-là, le porte-parole du commissaire européen à la Justice et aux Affaires intérieures, Franco Frattini, a officiellement reconnu que la politique communautaire de traitement des flux migratoires était « un échec ». Echec au regard des principes moraux qui ont fondé l'UE, mais échec aussi sur le plan de l'efficacité puisque le Vieux Continent des droits de l'homme cherche désormais à exporter hors de ses frontières et de son espace géographique une politique qui revient à faire des Etats de départ des migrants les geôliers de leur propre population. Ce n'est pas céder aux métaphores faciles que de dire qu'en cette année 2007 l'Europe est en guerre contre les dizaines de milliers de candidats à l'immigration qui se pressent à ses frontières. Une guerre qui a son état-major commun, Frontex (Agence européenne de contrôle des frontières extérieures), ses moyens militaires (avions, navires, radars de surveillance, caméras thermiques, opérations d'interception navale conjointes aux noms évocateurs : « Ulysse », « Triton », « Neptune », « Atlantis »...), ses champs de bataille (Méditerranée, Atlantique ouest, Sahara, murs grillagés de Ceuta et Melilla...), ses forces auxiliaires et ses gardiens de camps levés dans les Etats tampons et les pays de transit (Libye, Maroc...), ses victimes aussi, par milliers et toujours du même côté. Car cette guerre, qui se déroule aussi ailleurs, de la frontière américano-mexicaine au nord de l'Australie, a une caractéristique terrible : elle oppose l'appareil sécuritaire et juridique européen à un adversaire sans armes, sans identité ni représentation d'aucune sorte, totalement démunie et dont l'unique force réside dans la volonté souvent suicidaire de fuir la misère et de mériter un paradis présumé. « Ils sont comme les kamikazes terroristes », disait il y a peu un général de la Guardia Civil des Canaries, « ils n'ont rien à perdre et tout à gagner. »

Auteur : FRANÇOIS SOUDAN

Source : JEUNE AFRIQUE N° 2421 du 3 au 9 juin 2007, page 22

DOCUMENT N° 2 : LES DAMNES DE LA MER

« La honte de l'Europe. » Ce titre qui barre la une du quotidien britannique *The Independent* résume le sentiment de culpabilité suscité par le dernier drame de l'immigration clandestine, survenu le 26 mai en Méditerranée. Comme souvent dans ce genre de situation, il aura fallu une image choc pour que l'opinion s'indigne. Cette photo, qui a fait le tour du monde, c'est celle de ces 27 émigrants – originaires notamment du Ghana, du Nigéria, du Cameroun et du Soudan – dont le navire a coulé au

large des côtes libyennes et qui sont restés, trois jours durant, agrippés à une cage d'élevage de thons. Ces candidats à l'immigration ont finalement pu être sauvés après avoir été ignorés par plusieurs navires pourtant tenus, au regard des lois maritimes, de leur porter secours. « C'était une obligation juridique et morale », soutient-on à la Commission européenne.

Charles Azzopardi, capitaine du navire maltais *Le Budafel*, a refusé de les ramener à terre. L'officier de marine a toutefois informé les autorités maltaises, qui n'ont pas voulu intervenir et ont transmis le dossier à la Libye, les clandestins ayant fait naufrage dans les eaux territoriales de la Jamahiriya. Les autorités libyennes, qui avaient pourtant promis de récupérer les 27 Africains, n'en ont finalement rien fait. Ceux-ci ne doivent donc leur salut qu'à un coup de chance.

Car l'*Orione*, le bateau de la marine italienne qui les a repêchés se trouvait là par hasard. Son équipage était à la recherche d'un autre bâtiment transportant 53 migrants érythréens qui a, lui, sombré en Méditerranée emportant avec lui tous ses passagers. Alors que le navire était sur le point de couler, plusieurs des personnes qui se trouvaient à bord ont pu alerter des proches vivant en Europe grâce à leurs téléphones portables. *The independent* cite le témoignage d'une Erythréenne qui a reçu un appel de son frère, lequel se trouvait dans le bateau. Elle aurait prévenu les gardes-côtes de l'île de Lampedusa (au sud de la Sicile), qui ont réagi en dépêchant l'*Orione* sur les lieux du naufrage seulement trois jours après. C'est sur le chemin du retour que le navire est tombé sur les 27 naufragés.

En moins d'une semaine, quatre autres navires ont sombré en Méditerranée, causant la mort d'au moins 120 personnes. L'ONG néerlandaise United a comptabilisé 8 855 émigrants morts en tentant de pénétrer en Europe entre 1993 et 2007. Plus de 60% sont d'origine africaine ; ils se sont noyés en méditerranée ou en Atlantique, notamment au large des îles Canaries. United précise qu'elle ne comptabilise que les cas avérés.

Auteur : MICHAEL TOBIAS

Source : JEUNE AFRIQUE N° 2421 du 3 au 9 juin 2007, page 24

DOCUMENT N° 3 : LUTTE CONTRE LES CLANDESTINS EN FRANCE

Expulsion, mode d'emploi

Selif Kanaté devait être expulsé vers son Mali natal le 26 mai dernier. Mais une fois embarqué dans l'avion d'Air France censé le reconduire au pays, un violent incident l'oppose aux policiers qui l'escortent. Alertés par les échanges de coups et les cris provenant des sièges situés à l'arrière de l'appareil, plusieurs passagers s'interposent. Parmi eux, Michel Dubois, collaborateur du cinéaste français Laurent Cantet, qui se rend avec son équipe en tournage à Bamako. Kanaté, quinquagénaire sans papiers, a passé plus de deux décennies en France avant de faire l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière. Il est débarqué pour être hospitalisé alors qu'il a perdu connaissance. Le commandant de bord demande ensuite à tous les passagers de quitter l'appareil : les conditions de sécurité n'étant pas réunies pour faire décoller le vol 796 à destination de Bamako, le voyage est annulé. De tous les passagers qui se sont interposés, les policiers ont surtout retenu le visage de Michel Dubois, qui est menotté pour être placé en garde à vue. Selon une source judiciaire, le tribunal de Bobigny, compétent pour statuer sur les incidents survenus à Roissy-Charles-de Gaulle reçoit, chaque jour, deux à trois dossiers relatifs au refus d'embarquer d'une personne frappée d'une mesure d'expulsion.

Pour les 82 000 personnes expulsées de France métropolitaine entre 2002 et 2006, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, le voyage du retour s'est déroulé, le plus souvent, sans accrocs majeurs. Cependant, de nombreux incidents ont eu lieu, dont les plus graves, en France, ont entraîné la mort de deux personnes. A en croire les témoins, ces scènes sont traumatisantes. Tant pour les hôtesses de l'air, terrorisées par ces actes de violence, que pour les passagers, priés de ne pas manifester leur indignation. Quelquefois, certains réagissent, au risque d'être poursuivis pour entrave à la circulation aérienne et obstruction à une décision judiciaire.

Policier de l'Unité nationale d'escorte, de soutien et d'intervention (Unesi) au ministère français de l'Intérieur, Bernard [les prénoms ont été modifiés, NDLR] s'est confié à Jeune Afrique.

Pour lui, les fonctionnaires qui accompagnent les expulsés ne sont pas les bourreaux que l'on décrit. Certes, il reconnaît que, jeune policier affecté dans un commissariat de la banlieue parisienne, il nourrissait des « préjugés » envers les Noirs et les Arabes. « Mais lorsque j'ai intégré l'Unité, quand j'ai commencé à voyager et découvert les pays des expulsés, ça m'a ouvert les yeux. » Bernard effectue en moyenne soixante missions par an, au sein d'équipes composées de trois policiers pour un expulsé. « Parfois, tout se passe bien. Il nous arrive même, dans certains cas, d'avoir des états d'âme. » Ce fut notamment le cas avec un immigré sénégalais « bien intégré, qui travaillait, qui payait ses impôts », et dont le titre de séjour n'avait pas été renouvelé : les policiers ont été invités à dîner dans sa famille à leur arrivée à Dakar. Une anecdote qui, pour Xavier Boumtsé, Camerounais de 26 ans, renvoyé à Douala en février dernier, ne reflète pas du tout la réalité.

Auteur : **GEORGES DOUGUELI**

Source : **JEUNE AFRIQUE** N° 2421 du 3 au 9 juin 2007, page 25

DOCUMENT N° 4 : **DEBAT SUR L'ATTITUDE DES DIRIGEANTS AFRICAINS**

« Je vous écris pour réagir à l'interview du Président du Mali, et dans laquelle il déclare notamment : "l'immigration n'est pas seulement un problème. Pour un pays comme le Mali, c'est aussi une chance." De tels propos ne peuvent que susciter l'indignation, d'autant que ce n'est pas la première fois qu'ATT désigne l'immigration de Maliens comme "une chance". Le chef de l'Etat malien et son homologue sénégalais, Abdoulaye Wade, considèrent l'exode des forces vives et des jeunes de leurs pays vers l'Occident comme une chance. Ils créent même des ministères pour encadrer ce phénomène humiliant pour tout Africain. Au lieu de s'efforcer de créer des emplois et trouver des solutions aux défis socio-économiques, ces leaders choisissent la solution de facilité, celle qui consiste à exporter leurs problèmes chez les autres et à jouir des transferts de fonds des expatriés. Ils est consternant de voir des chefs d'Etat se féliciter du fait que leurs jeunes aillent balayer les rues des capitales européennes ou travailler comme des bêtes de somme dans des exploitations agricoles espagnoles. Honte au Mali et au Sénégal de se targuer d'avoir fait des transferts des expatriés leur deuxième ou troisième source de revenus ! Quel beau programme économique : "Elisez-moi, et je vous promets d'encourager vos enfants et vos frères à devenir éboueurs à Turin." »

Si Wade et ATT n'ont pas d'autres solutions à offrir aux problèmes de développement de leurs pays, qu'ils aient au moins la décence de ne pas être fier de cette faillite honteuse de l'Afrique. Bien cordialement. »

Auteur : **MOHAMED KY**

Source : **JEUNE AFRIQUE** N° 2421 du 3 au 9 juin 2007, page 27

DOCUMENT N° 5

Cher Mohamed Ky, au-delà de la condamnation ferme, sans appel et, peut-être, un peu rapide de certains dirigeants du continent, dont les présidents du Mali et du Sénégal, accusés de mettre en avant l'émigration comme un des aspects de la réussite de leur politique, votre lettre pose une question pertinente : l'émigration est-elle une vraie ou fausse solution au problème du développement ? Est-elle une chance réelle ou un handicap ? Une bonne réponse aux difficultés économiques ou un moyen pratique pour nombre de régimes de régler à bon compte leurs problèmes intérieurs ?

Difficile de trancher. Les conditions de vie dans les centres administratifs de rétention ou scènes d'expulsion dans les halls d'aéroport ou les vols à destination de Bamako, Dakar ou ailleurs sont proprement insoutenables. Tout comme l'est le spectacle, si l'on ose dire, de ces hommes ; de ces femmes et de ces enfants recueillis à moitié morts sur les plages de Sicile ou d'Espagne et dont les visages chiffonnés, les mines défaits et les regards absents disent toute la détresse. Et, surtout, toute la misère de leur vie qui leur a fait tenir tête aux pièges de l'océan pour rester accrochés à l'eldorado de l'exil. Rien ne semble pouvoir les dissuader. Ni le récit des malheurs d'autres candidats au départ ; ni l'écho du sentiment de rejet dont sont victimes leurs compatriotes régulièrement installés en Europe qui ne veut plus d'eux et n'hésite pas à le dire haut et fort.

Le phénomène n'est pas nouveau. De l'odyssée des Irlandais vers l'Amérique aux *boat people* perdus dans la mer de Chine, en passant par les *balseiros* de Cuba, Saint-Domingue ou Haïti échoués sur les côtes de Floride, l'Histoire regorge de ces fortunes de mer, de cette masse de petites gens de l'émigration mais aussi de ces incontestables *success stories* qui en sont parfois la trame.

Le débat remonte à très loin. Mais, aujourd'hui, dès images pénibles et des propos irréfléchis de responsables politiques le rendent particulièrement ouvert et d'actualité. Les sentiments y prennent une place qui fait oublier le reste. Notamment qu'en matière de développement sinon en termes d'image, les émigrés demeurent utiles à leurs pays d'origine. Le Cap-Vert doit en partie à ses enfants expatriés de quitter son statut de pays pauvre pour accéder à celui de pays à revenus intermédiaires. Forages, écoles ou dispensaires des villages de l'arrière-pays de Kayes sont souvent le fait des Maliens de l'extérieur. Idem dans certaines localités sénégalaises de la vallée du fleuve.

Pedro Pires, ATT ou Abdoulaye Wade ne peuvent empêcher les candidats au départ de rejoindre leurs frères exilés – que n'aurait-on d'ailleurs dit s'ils en manifestaient la velléité ? Ils ne peuvent pas, non plus, obtenir des pays d'accueil qu'ils leur ouvrent les bras. Ils ont en revanche l'obligation morale de ne pas les encourager à partir. S'y attelleront-ils ?

Auteur : **ELIMANE FALL**

Source : **JEUNE AFRIQUE** N° 2421 du 3 au 9 juin 2007, page 27

DEUXIEME SUJET: Comment promouvoir la sécurité alimentaire en Afrique ?

A l'aide des documents et de vos connaissances répondez à la question.

DOCUMENT N° 1 : ASSURER LA SECURITE ALIMENTAIRE.

Il faudrait compléter la politique commerciale par d'autres mesures pour rendre la nourriture accessible à tous.

Après une hausse vertigineuse à la fin de 2007 et au début de 2008, les prix des principaux produits agricoles restent nettement supérieurs à leur niveau moyen des dernières décennies, malgré les baisses récentes. Pour de nombreux experts, des facteurs comme la nouvelle demande de produits alimentaires axée sur la production de biocarburants maintiendront les prix élevés. Ce serait une mauvaise nouvelle pour les pauvres et quasi pauvres, qui consacrent une grande partie de leurs revenus à l'alimentation de base. Selon nos estimations, les hausses de prix enregistrées de 2005 au premier trimestre 2008 ont accru de plus de 100 millions le nombre de pauvres, tout en améliorant la situation des vendeurs nets de denrées alimentaires (Ivanic and Martin, 2008).

D'après certains spécialistes et décideurs, la cherté de la nourriture et les pénuries dans certains pays pauvres résultent, au moins partiellement, de la libéralisation des échanges agricoles mondiaux, qui a encouragé le remplacement de la production nationale d'aliments de base par des cultures d'exportation à plus haute valeur ajoutée. Pour renforcer la sécurité alimentaire en s'assurant que la population soit nourrie, les autorités devraient-elles adopter des mesures commerciales et d'autres pour stimuler la production intérieure et accroître l'autosuffisance ? >>

Selon le lauréat du prix Nobel Amartya Sen, sécurité alimentaire n'est pas synonyme d'autosuffisance. Elle ne dépend pas du lieu de production des aliments, mais de leur accessibilité (Sen, 1981). L'analyse des grandes famines du XX^e siècle montre que l'insécurité alimentaire peut sévir malgré l'abondance de nourriture dans un pays. De plus, les autorités peuvent améliorer la sécurité en permettant des importations alimentaires pour éviter la hausse des prix. >>

Source : Maros Ivanic et Will Martin

Finances & Développement Décembre 2008, Page 37

DOCUMENT N° 2 : « L'amélioration durable de la sécurité alimentaire dépend largement de la progression soutenue du revenu réel des pauvres. »

Les mesures sociales – aide alimentaire d'urgence ou transferts aux pauvres – peuvent en principe cibler les plus nécessiteux. Elles ont donc moins d'effets secondaires que les mesures visant à baisser les prix pour tous et elles peuvent être efficaces, que les difficultés proviennent ou non de prix alimentaires. En revanche, les mesures de réduction de ces prix sont souvent inefficaces face à de nombreux problèmes de sécurité alimentaire, notamment ceux qui résultent du recul de la production agricole en cas de sécheresse.

Les actions visant à diminuer les prix alimentaires internes, comme les taxes à l'exportation ou la baisse des droits à l'importation, sont faciles à appliquer. Suite à l'envolée mondiale des prix des aliments de base, fin 2007 et début 2008, quelque 45% des pays en développement ont réduit les droits de douane et/ou les taxes à la consommation, tandis que près de 30% ont imposé des restrictions, notamment fiscales, sur les exportations alimentaires (Wodon and Zaman, 2008). Mais ces actions peuvent avoir des effets inattendus. Ainsi, une restriction d'exportation qui abaisse le prix interne du riz fait aussi diminuer la production et augmenter la demande en période de pénurie, pénalise les riziculteurs pauvres et favorise les consommateurs aisés.

Les politiques visant à isoler le marché alimentaire national de l'évolution des prix mondiaux tendent aussi à favoriser la montée des prix qu'elles cherchent à enrayer. Les restrictions imposées aux exportateurs fin 2007 et début 2008 ont contribué à la flambée des cours mondiaux. On pourrait les supprimer ou les assouplir pour atténuer les tensions sur les prix. En avril 2008, quand l'Ukraine a annoncé l'allègement du contrôle des exportations, le prix du blé a immédiatement reculé de 18% (Chauffour, 2008).

Les stocks publics permettent de pallier une insécurité alimentaire à court terme, mais ils sont coûteux et difficiles à gérer. L'incertitude est générale quant au niveau des stocks requis et aux

prélèvements à faire à tout moment. De plus, la gestion des stocks peut être déstabilisante si, comme cela semble avoir été le cas en 2008, les autorités essaient d'en constituer ou de les accroître quand les prix sont élevés. Le plus important est que l'existant de stocks ne suffit pas à garantir la sécurité alimentaire, qui est conditionnée par l'accès des pauvres à la nourriture, que l'on utilise ou non les stocks publics.

Source : Finances & Développement Décembre 2008, Page 38

DOCUMENT N° 3 : SECURITE ALIMENTAIRE A LONG TERME

L'amélioration durable de la sécurité alimentaire dépend largement de la progression soutenue du revenu réel des pauvres. Pour y parvenir, il faudrait appliquer des politiques de développement relevant de la productivité de leurs actifs. Une vaste libéralisation des échanges peut accroître la productivité et les revenus en assurant un bon ciblage des investissements et en favorisant le changement technologique. Mais elle doit s'accompagner d'une stratégie de développement – consistant à créer un cadre juridique adéquat et à investir dans des biens publics comme la recherche-développement, la santé, les infrastructures, l'éducation et une protection sociale de base pour aider les ménages défavorisés à surmonter les chocs. L'investissement dans la recherche et le développement en milieu rural est très rentable et peut accroître le revenu des agriculteurs tout en réduisant les prix à la consommation.

La libéralisation commerciale au niveau national peut souvent abaisser les prix intérieurs, sauf quand elle comporte une réduction des taxes à l'exportation ou des subventions à l'importation. Les effets d'une libéralisation mondiale sur un pays donné sont complexes. Ils dépendent de l'incidence nette de facteurs qui se compensent : hausses des prix mondiaux et réduction des barrières commerciales nationales.

Dans le passé, les pays en développement taxaient leur agriculture au profit des zones urbaines, imposant davantage les exportations que les importations pour contenir les prix. Mais, cela a changé au cours des 50 dernières années, selon un rapport récent de la Banque mondiale.

Source : Finances & Développement Décembre 2008, Page 39

DOCUMENT N° 4 : INSECURITE ALIMENTAIRE

La faim progresse

D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde a augmenté de 40 millions en 2008. On dénombre désormais 963 millions de personnes sous-alimentés, a indiqué la FAO dans son rapport publié en décembre, l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2008. La faim pourrait progresser encore du fait de la crise financière et économique actuelle, mettent en garde les auteurs du rapport.

En 2007, un habitant sur trois de l'Afrique subsaharienne – soit en tout 236 millions de personnes – a souffert de la faim de façon chronique, ce qui représente la proportion la plus élevée de toutes les régions du monde, d'après le rapport.

Dans l'ensemble, indique la FAO, l'Afrique a réalisé quelques progrès contre la faim au cours des dernières années, la proportion de la population souffrant de la faim de façon chronique dans cette région étant tombée à 30% en 2003-2005, contre le Malawi, le Mozambique, le Nigéria et la République du Congo ont tous réalisé des progrès remarquables, le Ghana ayant déjà atteint l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) qui consiste à réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes souffrant de la faim.

Cependant, a rappelé le Directeur-général de la FAO, Jacques Diouf, tout progrès accompli dans la réalisation des OMD risque d'être enrayé par le prix élevé des produits alimentaires. La crise alimentaire n'est "nulle part" finie ; a-t-il déclaré.

Source : AFRIQUERENOUVEAU, Janvier 2009, page 24